

Quel que soit son statut, sa situation professionnelle ou son niveau d'étude, se former n'est jamais une perte de temps, mais doit être plutôt perçu comme un investissement personnel pour préparer l'avenir. Cela permet, au moins, de sortir du bureau, de l'atelier ou du magasin... pour rencontrer d'autres professionnels, pouvoir ainsi aborder les choses sous un autre angle, découvrir de nouvelles pratiques professionnelles, de nouveaux tours de main et des façons de faire différentes.

Quels peuvent être les objectifs concrets d'un parcours de formation réussi ?

- **Rester employable sur le marché du travail...** en actualisant ou en perfectionnant ses connaissances et ses compétences.
- **Se perfectionner...** pour être plus à l'aise et performant dans son travail.
- **Pouvoir évoluer dans sa carrière (dans son entreprise ou dans une autre)...** en améliorant sa qualification professionnelle et, dans certains cas, sa formation générale, voire sa culture.
- **Se reconverter...** en changeant totalement de voie ou de secteur professionnel, voire en apprenant un nouveau métier ou en préparant un concours.
- **Enfin servir ses objectifs à plus long terme...** en anticipant un futur parcours de VAE.

:: Rester employable en actualisant ses connaissances

Si, dans certains métiers (comme la cuisine ou la boulangerie), les évolutions techniques n'ont pas été majeures en un siècle, elles l'ont, par contre, été dans de très nombreux secteurs, comme l'industrie électronique.

Un technicien en électronique formé au tableau noir en 1968, ne ressemblait pas du tout à celui qui sort de l'école en 2018... L'électronique numérique et les fabuleux progrès de l'informatique sont passés par là et ont révolutionné aussi bien les programmes d'étude que la façon de les enseigner ! Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir un cours d'électronique des années 1960 et le comparer à ceux que l'on trouve aujourd'hui en librairie...

Ainsi, une fois sorti de l'école, un jeune diplômé ne doit pas se « reposer sur ses lauriers »... et doit, tout au long de sa carrière, se tenir régulièrement au courant des évolutions techniques dans sa branche et actualiser régulièrement ses connaissances.

Il doit être un véritable acteur de sa formation continue.

Comme ce principe est aujourd'hui valable pour tous les corps de métiers (et ce, quel que soit le niveau de formation initiale de la personne)... la formation continue peut ainsi vous aider à entretenir et adapter vos compétences techniques tout au long de votre vie professionnelle.

Suivre une formation vous permettra, non seulement, de vous perfectionner dans votre métier, mais aussi de développer des compétences supplémentaires et, ainsi, de pouvoir mieux répondre aux attentes de votre employeur.

Notons d'ailleurs que dans de nombreux secteurs comme la médecine ou les transports (aérien, maritime et ferroviaire), la formation continue est obligatoire et permet de réactiver la connaissance de procédures qu'il faut savoir appliquer sans erreur en cas de dysfonctionnement des systèmes de sécurité ou d'incident (passage à niveau, dans le cas du transport ferroviaire).

Un exemple pratique

UNE FORMATION INTERNE POUR S'APPROPRIER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE CIRCULATION FERROVIAIRE

La sécurité ferroviaire trouve son origine dans l'invention de systèmes de sécurité, dans l'usage des applications de l'électricité et la mise au point de procédures réglementaires écrites.

Quels que soient les équipements de signalisation utilisés, les matériels moteurs ou remorqués mis en œuvre, les installations de passage à niveau ou de traction électrique, la procédure doit apporter LA SOLUTION au problème qui se présente à toute heure du jour ou de la nuit et garantir la sécurité des voyageurs, des riverains et du personnel. La sécurité du transport ferroviaire repose donc sur l'homme, chargé d'exploiter les installations mises à sa disposition, mais aussi d'appliquer sans erreur les procédures techniques en cas de dysfonctionnement ou d'incident.

Pour répondre aux situations les plus diverses susceptibles d'être rencontrées sur le terrain, les textes réglementaires évoluent en permanence et les opérateurs sécurité doivent être régulièrement formés pour s'approprier les évolutions apportées aux procédures et ainsi être placés dans les meilleures conditions pour exercer leur mission.

⚡ Se perfectionner pour être plus à l'aise et performant dans son travail

La compétence technique seule n'est plus, comme par le passé, un sésame pour évoluer professionnellement. Il faut développer d'autres qualités comme la communication, la sociabilité, la pédagogie, l'aptitude à nouer des contacts et... à « se vendre ». Suivre une formation pour améliorer votre savoir-faire ou votre savoir-être peut être utile au développement de votre carrière, en vous permettant d'accéder à des postes fonctionnels ou managériaux plus valorisants.

Les perfectionnements en langues étrangères, notamment, sont souvent utiles pour parfaire le savoir-faire des commerciaux et les managers d'équipe ont souvent intérêt à suivre une formation destinée à apprendre les bases du management pour réussir dans ce type de poste où il y a beaucoup de « coups à recevoir »!

Enfin, suivre une formation technique spécialisée peut aider certains salariés à mieux remplir les missions définies dans leur fiche de poste (formateur d'entreprise ou occasionnel, animateur qualité ou innovation, salarié ayant à gérer des réclamations ou des conflits avec la clientèle...).

Ces formations (techniques ou dites de développement personnel) sont souvent dispensées en entreprise ou en centre de formation par des organismes privés. Ceux-ci ont un catalogue très riche proposent également de très nombreux modules en rapport avec les thématiques transverses comme les RH, les risques psychosociaux, le développement durable et l'amélioration continue.

👉 *Un exemple pratique*

SUIVRE UNE FORMATION AUX DÉMARCHES D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'amélioration continue a pour but de favoriser l'optimisation des processus d'une entreprise (mise en place d'une organisation plus efficace, qualité de l'offre ou des produits, après-vente...) en tirant profit des idées **spontanées** ou **sollicitées** par le management. Que ce soit pour améliorer un produit ou un système, réduire la pénibilité du travail, éliminer des tâches inutiles et, dégager des gains de productivité, il existe de multiples méthodes ou « outils » pour travailler ensemble et stimuler l'esprit d'initiative des salariés... méthodes auxquelles il peut être intéressant de se former.

Méthode	Principe	Finalité
AMDEC	L'Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité (AMDEC) est un outil de sûreté de fonctionnement et de gestion de la qualité.	Assurer la qualité et la sûreté de fonctionnement d'un produit, d'un équipement et d'un procédé technique.
Analyse de la valeur	Elle consiste à définir les fonctions d'un produit de façon à remettre tout à plat et voir si une simplification est possible.	<ul style="list-style-type: none"> - Supprimer des fonctions. - En rajouter. - En remplacer. - En améliorer.
Brainstorming	De l'anglais « brain » (cerveau) et « storm » (tempête ou orage), c'est une technique de groupe, visant à découvrir des solutions nouvelles à un problème.	Trouver, ensemble, autour d'une table, une solution originale à un problème choisi par un animateur.
Benchmarking	Le benchmarking consiste, tout simplement, à s'inspirer de ce que font les autres pour en faire une base de travail.	Le but n'est pas de copier, mais d'observer leurs méthodes afin de voir si une idée peut s'appliquer dans l'entreprise.
Groupes de progrès	Instaurés en 1982, les Groupes de Progrès ont développé la pratique du travail en groupe et constituent une approche moderne des relations, permettant l'épanouissement des salariés volontaires issus d'un même service. Le groupe étant animé par le responsable du service.	Chaque participant apporte ses idées au groupe et participe aux progrès de son atelier ou de son bureau.
Groupe de travail	Un Groupe de Travail est une solution efficace quand le problème étudié dépasse la compétence d'un service ou s'avère complexe (son étude nécessitant la participation de plusieurs représentants ou de salariés d'équipes différentes).	Trouver une solution à un problème récurant suscitant l'adhésion de tous les services ou de toutes les équipes 3 × 8.
Lean	Le Lean est une méthode d'amélioration de la production automobile, inventée par Toyota dans les années 1970, et gagnant actuellement les entreprises de services (commerces, banques, hôpitaux, transports...). Le Lean a pour but d'optimiser tous les processus de l'entreprise, pour mettre en place une organisation plus efficace et « faire la chasse » aux gaspillages.	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la conception des produits et des process. - Réduction des pertes. - Réduction des gestes inutiles. - Suppression des temps morts ou des déplacements inutiles. - Standardisation poussée.

:: Améliorer sa qualification pour pouvoir évoluer en interne ou en externe

Changer de statut pour devenir technicien ou cadre nécessite souvent de suivre une formation promotionnelle à l'initiative de l'entreprise, qui choisira de « miser sur vous » parce que votre hiérarchie aura jugé favorablement votre potentiel.

Dans ce cas précis, il s'agira de vous donner les moyens d'obtenir une **promotion** professionnelle en préparant un **examen ou un concours** de promotion interne ou de suivre une formation « lourde » et **qualifiante** du type ingénieur ou d'école de commerce dispensée par un organisme de formation (CESI) ou une école... Il en existe beaucoup !

Vous pourrez naturellement être également acteur de votre évolution future en prenant l'initiative d'une telle formation.

👉 *Un exemple pratique pour les techniciens supérieurs*

DEVENIR INGÉNIEUR PAR LA VOIE DE LA FORMATION CONTINUE

Cette filière est une application directe des possibilités ouvertes par la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente. Réglementée par l'arrêté du 31 janvier 1974 (modifiée par les arrêtés du 8 mars 1976, du 3 décembre 1982 et du 11 juin 1985).

La formation permet aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT (ou d'un diplôme équivalent), ayant exercé pendant trois ans une activité professionnelle dans les fonctions auxquelles ces diplômés préparent, de recevoir une formation adaptée conduisant à un diplôme d'ingénieur.

Ce diplôme est le même que celui qui peut être obtenu en formation initiale.

:: Se reconverter ou passer un concours

Toujours façonné par son entourage familial (qu'il prend consciemment ou non comme modèle de vie), l'univers d'un jeune se réduit bien souvent à son lieu de vie et à celui de ses fréquentations (familiales, amicales et scolaires). Après avoir exercé par nécessité un ou plusieurs jobs « alimentaires » (s'il a dû s'assumer très tôt dans la vie), exercé un métier pour lequel il n'était pas fait (les méfaits de l'« orientation » scolaire) ou « fait » sans passion une brillante carrière dans le droit fil de ses études (ayant été

détourné de sa vocation d'enfance), il pourra, par exemple, avoir envie d'exercer un métier et non plus un « emploi » qui, enfin, le passionne et le valorise à ses yeux et... à ceux des autres, métier dont on l'avait détourné, ou dissuadé d'apprendre.

Est-il concevable de se reconverter à 30 ou 40 ans ? Globalement oui, car la carrière professionnelle deviendra de plus en plus longue et certains métiers « passions » s'exercent sans limite d'âge. D'ailleurs, l'âge compte peu lorsque l'« envie » d'apprendre est présente. Le principal est d'agir car, si l'on n'entreprend « rien » à 30 ans, on en aura toujours 40... dix ans plus tard mais sans avoir évolué, c'est tout !

Dans ce cas, il faudra souvent reprendre des études en vue changer de voie (ou préparer un concours spécialisé, pour notamment accéder aux études d'infirmière ou intégrer la fonction publique).

Devenir avocat, vétérinaire ou... infirmière... Rien de plus « facile » pour un adulte motivé, il suffit tout simplement de s'assurer des pré-requis nécessaires et de son aptitude à suivre la formation adéquate ou les études correspondantes (compétences techniques, aptitudes physiques ou psychologiques précises) et, souvent, de passer un diplôme d'État.

Devenir IDE (Infirmière Diplômée d'État), par exemple, nécessitera un diplôme. Pour pouvoir espérer suivre la formation (assimiler les nombreuses notions biologiques et technologiques), il faudra posséder de solides connaissances mathématiques et scientifiques. Dans ce cas, suivre une remise à niveau préalable ne sera pas superflu (à temps partiel, à temps plein ou à distance)... nous le verrons, tout est possible.

Il pourra aussi s'agir de préparer une nouvelle orientation, voire un changement total de vie, en apprenant le métier dont vous avez toujours rêvé... comme la boulangerie artisanale ou la gestion d'un gîte rural. Changer de métier nécessitera souvent de suivre un stage de formation ou de passer un CAP...

La filière « Reine » dans le domaine des métiers manuels sera le CAP, BEP, BP puis le Brevet de Maîtrise et, enfin, l'accession au titre de « Meilleur Ouvrier de France » qui est une distinction venant récompenser l'excellence dans plus de 200 métiers choisis dans les métiers de l'alimentation, du bâtiment et des travaux publics, des vêtements de création et sur mesure, des accessoires du vêtement, de la coiffure et de l'esthétique, des industries textiles, de la décoration et du mobilier d'habitation, des industries métallurgiques, des industries mécaniques et de l'électricité, des techniques de laboratoire, des arts et techniques de la photographie, des cuirs et peaux, de la céramique et de la verrerie, des arts et métiers graphiques, du travail artistique des métaux, des fleurs et du paysage, ainsi que des professions diverses (horlogerie, prothèses dentaires, tonnellerie, construction nautique...).

La formation continue peut ainsi favoriser la reconversion et, bien évidemment le retour à l'emploi. En obtenant un certificat de formation, voire un diplôme, vous pourrez :

- Retrouver une employabilité grâce à votre diplôme tout neuf ;
- Impressionner favorablement un recruteur ;
- Vous reconverter.

👉 Un exemple pratique pour les intervenantes à domicile

PASSER UN CAP EN CONTRAT DE QUALIFICATION

Les services d'aide à la personne offrent beaucoup d'emplois aux autodidactes (garde d'enfant à domicile, baby-sitting, sorties d'écoles, animation d'activités...). Ces activités, souvent exercées en agence, peuvent déboucher sur des actions de formation permettant d'accéder à des emplois plus qualifiés en crèche ou en centre de loisir. Il s'agira, dans ce cas, de préparer un CAP financé par l'agence, les cours étant dispensés par un organisme privé de formation.

:: Anticiper une démarche de VAE

Rester « employable », c'est aussi être à tout moment en capacité d'intéresser un employeur (d'un secteur professionnel déterminé ou d'un secteur géographique) en pouvant, si besoin (mutation du conjoint, licenciement économique...), lui offrir des compétences utiles et reconnues sur le marché en répondant à une annonce ou en présentant une candidature spontanée. Pour prévenir le risque « chômage », le diplôme reste le moyen le plus judicieux et, surtout, le plus objectif pour attester de vos compétences.

En France, le diplôme est prépondérant et peut faire la différence entre deux candidatures, il rassure même souvent un recruteur lorsqu'il ne connaît pas la personne. Si vous n'en avez que vraiment très peu et souhaitez être en mesure de « vendre » vos compétences sur le marché du travail, il faudra peut-être envisager une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour valoriser votre parcours et votre personnalité, vos connaissances et compétences techniques et, surtout, vos capacités à les mettre en œuvre, en les faisant reconnaître par un titre homologué, connu et reconnu par la profession.

La VAE (loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002 et le décret d'application n° 2002-615 du 26 avril 2002) est un acte officiel par lequel un jury, composé d'enseignants-chercheurs et de représentants professionnels, valide sur

dossier (ou dossier ET entretien + une éventuelle épreuve de « mise en situation professionnelle ») les compétences acquises par l'expérience et délivre tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle de branche, enregistré au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) et en cohérence (tant dans son contenu et que dans son niveau) avec l'expérience du candidat.

Elle permet à toute personne engagée dans la vie active, quels que soient son âge, sa nationalité, son niveau d'études et son statut, de faire reconnaître et « diplômer » (ou certifier) son expérience professionnelle (tirée d'une activité salariée, non salariée ou liée à l'exercice de responsabilités bénévoles, mutualistes et syndicales). Ainsi, après la formation initiale (sous statut étudiant), l'alternance (sous statut scolaire ou salarié), la formation continue (sous statut salarié ou demandeur d'emploi), la VAE est aujourd'hui la 4^e voie d'accès officielle au diplôme.

À l'issue de ses délibérations, le jury souverain :

- Attribue la totalité du diplôme ;
- N'attribue pas le diplôme ;
- Ne valide qu'une partie du diplôme (le candidat dispose alors de cinq ans pour se mettre à niveau, suivre une formation, valider une épreuve ou justifier d'une expérience complémentaire comme le management d'équipe).

L'idée sera d'anticiper cette démarche de VAE en effectuant les formations nécessaires avant de solliciter une telle validation.